

Collectif Dore j'aDore

La Dore



Accompagner le changement sur les fermes du bassin versant de la Dore

De nombreux défis interrogent les fermes d'aujourd'hui : changement climatique, attentes sociétales, variabilité des marchés, diversification des débouchés, charge de travail, ... Bien souvent, le manque de temps, d'espaces d'échange, et parfois de conseils adaptés ne facilitent pas la prise de décisions. Aussi, afin de vous accompagner au mieux dans ces changements, nous combinons nos énergies pour optimiser la vôtre.

Courpière



Une initiative innovante qui fait le pari de l'intelligence collective.

Maud Sampieri, productrice à Fayet le Château et co-Présidente de Bio 63



Un collectif, pour quoi faire ?

Pour gagner en efficacité et en lisibilité auprès de vous, agriculteurs et agricultrices.

L'objectif ? Contribuer au maintien et à la progression de vos fermes, tout en préservant la ressource en eau et la biodiversité.

Olliergues

AER Environnement et Territoire - filiale du Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir, Fédération Régionale des Civam Auvergne, Bio 63, Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, Etablissement Départemental de l'élevage (EDE) du Puy-de-Dôme, Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne, Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) d'Auvergne-Rhône-Alpes, Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes.



*Il s'agit de donner envie
aux agriculteurs et agricultrices
de nous faire confiance.*



*Nathalie Boudoul, Vice-Présidente en charge
de l'agriculture au Parc Livradois-Forez.*

Ambert



*Pour la première fois, on parle
concrètement de mutualiser des
moyens, entre nos structures, au
service des agriculteurs du territoire.*



*Sabine Tholoniât, éleveuse à Thiers,
responsable du territoire Dore Livradois-Forez à la Chambre
d'Agriculture du Puy-de-Dôme*

Arlanc

Un dispositif **GRATUIT** !

Grâce au soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (Contrat territorial du bassin versant de la Dore) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat Vert et Bleu Parc Livradois-Forez/Bassin versant de la Dore), jusqu'à 100 fermes pourront bénéficier d'un accompagnement entièrement gratuit !



BIO 63
Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme

Bio 63

Marie Redon

04 73 44 45 28 - 06 07 11 36 84

marie.bio63@aurabio.org

auvergnernhonealpes.bio



FR Civam Auvergne

Corinne Mellet

04 73 61 94 04

mellet.civam@wanadoo.fr

frcivamauvergne.wixsite.com/civam



Chambre d'Agriculture 63

Béatrice Fefeu

04 73 44 45 77 - 06 30 00 24 82

b.fefeu@puy-de-dome.chambagri.fr



EDE du Puy-de-Dôme

Marine Berthon

04 73 44 46 00 - 06 47 69 24 18

mberthon@puy-de-dome-edo.com

ede63.com



AER Environnement et territoire

Alice Berthoud

04 63 66 32 98 - 06 30 19 93 31

aberthoud@63.cerfrance.fr

agc63avenir.cerfrance.fr



Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes

Laurence Vialard

04 73 96 51 88 - 07 77 92 36 99

technicien.missionhaies.aura@gmail.com

missionhaies.wixsite.com/mission-haies



CEN Auvergne

Katia Ducroix

04 73 63 18 27

katia.ducroix@cen-auvergne.fr

cen-auvergne.fr



Conservatoire Botanique National MC

Mélanie Dumont

04 71 77 74 02 - 07 52 15 21 83

melanie.dumont@cbnmc.fr

cbnmc.fr



LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Sébastien Nottellet

06 46 81 70 66

sebastien.nottellet@lpo.fr

lpo-auvergne.org



PNR Livradois-Forez

Elodie Perret

04 73 95 58 15

e.perret@parc-livradois-forez.org

parc-livradois-forez.org

En pratique,

comment en bénéficier ?

1) Je vérifie que plusieurs de mes parcelles se situent sur le bassin versant de la Dore

Liste des communes concernées

Aix-la-Fayette, Ambert, Arconsat, Arlanc, Aubusson-d'Auvergne, Augerolles, Auzelles, Baffie, Bertignat, Beurières, Bonneval, Bort-l'Etang, Brousse, Bulhon, Ceilloux, Celles-s-Durolle, Cervières, Chabreloche, Chambon-s-Dolore, Champetières, Charnat, Châteldon, Chaumont-le-Bourg, Cistrières, Courpière, Crevant-Laveine, Cunlhat, Domaize, Doranges, Dorat, Dore l'Eglise, Escoutoux, Estandeuil, Fayet-le-Château, Félines, Fournols, Grandrif, Grandval, Job, Jullianges, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-Agnon, La Chapelle-Geneste, Lachaux, La Forie, La Monnerie-le-Montel, La Renaudie, Le Brugeron, Le Monestier, Les Salles, Limons, Malvières, Marat, Marsac-en-Livradois, Mayres, Medeyrolles, Néronde-s-Dore, Neuville, Noalhat, Noirétable, Novacelles, Olliegues, Olmet, Orléat, Palladuc, Paslières, Peschadoires, Puy-Guillaume, Ris, St-Alyre-d'Arlanc, St-Amant-Roche-Savine, St-Bonnet-le-Bourg, St-Bonnet-le-Chastel, St-Dier-d'Auvergne, St-Eloy-la-Glacière, St-Ferréol des Côtes, St-Flour l'Etang, St-Germain-l'Herm, St-Gervais-sous-Meymont, St-Jean-d'Aubrigoux, St-Jean-des-Ollières, St-Jean-d'Heurs, St-Just, St-Martin-des-Olmes, St-Pierre-La-Bourlhonne, St-Rémy-sur-Durolle, St-Sauveur-la-Sagne, St-Vert, St-Victor-Montvianeix, St-Victor-s-Arlanc, Ste-Agathe, Sauviat, Sermentizon, Thiers, Thiolières, Tours-s-Meymont, Trézioux, Valcivières, Vertolaye, Vinzelles, Viscomtat, Vollore-Montagne, Vollore-Ville

2) Je prends contact avec le conseiller de mon choix parmi la liste de partenaires ci-contre :

Nous convenons ensemble d'une date de rencontre pour identifier les principaux sujets de travail qui peuvent m'intéresser.

3) Je bénéficie gratuitement d'un accompagnement personnalisé (conseil individuel, formations, journées d'échanges, visites de fermes, ...)

Suite à notre première rencontre, le conseiller partage mes questionnements avec les autres partenaires, puis il me recontacte avec des propositions d'accompagnement personnalisées combinant les savoir-faire de chacun. Nous décidons ensemble de donner suite ou non.

Retrouvez toutes les informations sur ce dispositif en ligne :

<https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/pratiques-agricoles-durables/dispositif-bassin-versant-de-la-dore/>